

Inscription à l'Exposition des Artistes de Mûrs-Érigné 2025

Les formulaires d'inscriptions sont à retourner au Centre Culturel Jean Carmet **avant le vendredi 26 septembre 2025** soit :

- en papier à l'accueil du CCJC
- par mail à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

Pour les nouveaux inscrits, merci de fournir 1 photo de l'ensemble des œuvres.

Coordonnées de l'Artiste

NOM et Prénom :	
Adresse postale:	
Mail :	
Téléphone :	

Visites scolaires

Pendant l'exposition, des visites scolaires ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 16h, avec 4 classes par jour. Les artistes amateurs sont invités à mener ces visites avec des petits groupes (7 à 9 enfants) , à l'aide d'un jeu de piste. Merci de noter ici vos disponibilités :

Demi-journée de disponibilité :

Lors de la visite, un temps d'atelier est proposé aux élèves, l'occasion de s'initier à une pratique avec les artistes amateurs. (Cf. règlement intérieur).

Si vous souhaitez proposer une animation, merci de la définir ici (discipline, contenu), et de noter vos demi-journées de disponibilités :

Contenu - discipline :

Demi-journée de disponibilité :

Artiste parrainés ou marrainés

Chaque artiste peut parrainé un artiste hors commune qui a l'opportunité de présenter une œuvre

NOM et prénom :				
Nature de l'œuvre	Titre de l'œuvre	Dimension L x L x P (CM)	Prix ou Valeur	Réservé (O / N)

Œuvres de l'Artiste inscrit

[illegible]

Besoins en matériel d'exposition

Merci d'indiquer vos besoins en supports d'exposition
Pour les œuvres accrochables soit panneaux pleins, soit grilles d'exposition

Supports	Nombre
Panneaux blancs plein (1m hauteur x 1m80 largeur) 2 maximum	
Grilles d'exposition noires (2m hauteur x 1m largeur) 3 maximum	
Table (1.80 longueur x 0.80 largeur)	
Guéridon (rond, 60 cm diamètre)	
Socle blancs carrés (à confirmer en fonction des demandes)	

**Merci d'indiquer les supports personnels ramenés sur l'exposition (chevalet, socles...),
nom + matériaux (cartons, bois, plastique...)**

--

Signature

Je soussigné :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la 36ème exposition des Artistes de Mûrs-Érigné, fourni avec cete fiche d'inscription et je m'engage à la respecter.

J'ai notamment bien pris en compte le contenu de l'article XI sur la Vente des Œuvres et assure être en conformité avec la législation à ce sujet.

Fait à :

Le :

Signature :